



Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Happy Feet Daycare Inc.		Date d'inspection Le 04 février 2026	
Nom de l'établissement CSE Les Petites Abeilles		Numéro de permis 2017193	
Adresse 338 boulevard Broadway Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2K4		Numéro de téléphone (506) 475-9309	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60		Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives 33(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieure qui sont variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.	Règlement 33(1)	Date limite pour être conforme 06 févr. 2026	Date d'attestation de la conformité
Commentaires: Les aires de jeu intérieures ont été entièrement nettoyées et désinfectées. Les locaux seront réaménagés d'ici quelques jours et des photos me seront envoyées lorsque le matériel aura de nouveau été placé.			

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'ai constaté que le ratio éducatrice-enfants était conforme. La majorité des enfants étaient absents en raison de maladie. L'affiche d'avis de maladie est en place (cas de pied-main-bouche avec varicelle, ainsi que de conjonctivite). De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Les éléments suivants sont observés : - Mise à jour de l'information concernant les membres du personnel. - Les effets personnels sont séparés et identifiés clairement au nom de chaque enfant. - Les médicaments sont rangés sous clé et hors de portée des enfants. Les fiches d'administration sont dûment remplies et signées par les parents. - Espace de rangement : Les produits toxiques, chimiques et d'entretien qui se trouvent dans la garderie sont rangés sous clé et hors de portée des enfants. - Les incidents mineurs sont documentés et signés par les parents. Aucun incident majeur. - Les annexes 11 et 12, portant sur l'exclusion et la réintégration des enfants, sont dûment remplies et signées par les parents. - Les activités quotidiennes feront l'objet d'une réévaluation dans les prochaines semaines. Observation de la collation fournie par la garderie (œuf brouillé et fruits). Les enfants de 2-4 ans vont à l'extérieur durant ma visite.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 04 février 2026

Date

original signé par
Annick Jean

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"

Le 04 février 2026

Date